

NOTICE D'INSCRIPTION EN SECONDE

Votre enfant a été affecté en classe de seconde générale au lycée Victor Hugo (cf. avis d'affectation délivré par l'Inspection Académique). Afin de valider son inscription, nous vous remercions de respecter les consignes suivantes :

1/ adresser au lycée, par courrier, le dossier d'inscription complet le mercredi 2 juillet 2025 dernier délai.

Ou

2/ rapporter le dossier d'inscription complet au lycée le lundi 30 juin de 13h00 à 18h00, le mardi 1^{er} juillet entre 8h30 et 18h00 ou le mercredi 02 juillet entre 8h30 et 13h00 en continu.

A défaut d'inscription d'ici le 3 juillet, votre place sera considérée comme vacante et attribuée à un autre élève

Pièces à fournir pour le dossier d'inscription :

- ☐ La fiche « **INSCRIPTION EN CLASSE DE SECONDE** » après l'avoir complété et signé
- ☐ La fiche du service d'intendance complétée (voir la note relative au règlement de la DP ci-jointe)
- ☐ Un relevé d'identité bancaire en prévision d'éventuels remboursements ou versements à la famille (trop perçus voyages, bourses...)
- ☐ La fiche d'urgence
- ☐ Une photocopie du livret de famille et une copie du jugement en cas de divorce
- ☐ Une photocopie de la carte d'identité de l'élève
- ☐ L'original du certificat de fin de scolarité (EXEAT) à demander au dernier établissement fréquenté (collège et lycée d'origine)
- ☐ La photocopie des 3 bulletins trimestriels ou des deux bulletins semestriels de la classe de troisième.

Nous vous proposons d'adhérer également à 1, 2 ou à toutes les associations ayant leur siège au lycée. Ces adhésions sont facultatives. Veuillez indiquer au verso du ou chèque(s) les NOM et prénom de l'élève svp.

- ☐ Adhésion à la Maison des Lycéens via un chèque de **10 €** libellé à l'ordre de la « **Maison des lycéens du lycée V Hugo, Caen** ». L'adhésion à la Maison des lycéens permet le développement de la vie associative au lycée (V.H Event, concerts, bal de fin d'année,...).
- ☐ Adhésion à l'Association Sportive via un chèque de **30 €** libellé à l'ordre de « **l'Association Sportive du lycée V. Hugo, Caen** ».
- ☐ Adhésion à l'association Causette and Co du lycée via un chèque de **5 €** libellé à l'ordre du « **Association Causette & Co du lycée V Hugo, Caen** ». L'adhésion à l'association Causette & Co permet d'offrir des consommations bio (café, cookies etc) à prix coutant, la gestion des photos de classe, de mettre à disposition des élèves des jeux etc.

La rentrée des élèves de seconde aura lieu le lundi 1er septembre 2025 à 8h30

- prise en charge des élèves de 8h30 à 11h30.
- le self fonctionnera normalement.

Information sur les livres : consulter le site du lycée : <https://vhugo.etab.ac-normandie.fr/>



FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Information sur le traitement de vos données personnelles

Les renseignements demandés sur la fiche d'inscription jointe sont indispensables à l'établissement de votre enfant pour gérer sa scolarité et pour vous contacter à tout moment, en particulier en cas d'urgence.

Ces informations sont également utiles à l'académie et au ministère pour mieux connaître les établissements et contribuer à leur bon fonctionnement.

C'est pourquoi il est important de remplir cette fiche avec soin et de signaler dès que possible à l'établissement tout changement (coordonnées, situation familiale...).

Les informations que vous donnez au moyen de cette fiche sont enregistrées par l'établissement dans l'application **SIECLE** (Système d'information pour les élèves des collèges, des lycées et pour les établissements).

Qu'est-ce que l'application SIECLE ?

Finalités et bases légales

SIECLE est un traitement de données à caractère personnel mis en œuvre par le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse :

- pour le contrôle de l'obligation d'instruction, au titre d'une obligation légale auquel l'établissement est soumis au sens du c) de l'article 6 du règlement général (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 sur la protection des données (RGPD)
- pour la gestion administrative, pédagogique et financière des élèves, des apprentis et des étudiants des collèges et des lycées, dans le cadre de l'exécution d'une mission d'intérêt public au sens du e) de l'article 6 du RGPD

Données traitées et durée de conservation

En vertu de l'article L113-12 du Code des Relations entre le Public et l'Administration (CRPA), les données vous concernant ainsi que celles de votre enfant, déjà connues de l'Education Nationale, proviennent :

- pour l'entrée en 6^{ème}, d'AFFELNET 6ème
- pour l'entrée au lycée, d'AFFELNET Lycée

L'identifiant national élève est issu du RNIE (répertoire national des identifiants élèves).

Ces applications sont mises en œuvre par le ministère en charge de l'Éducation nationale.

Les données relatives aux étudiants entrant en section de technicien supérieur et en classes préparatoires aux grandes écoles sont issues de l'application PARCOURSUP, mis en œuvre par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. Les données fiscales nécessaires à l'étude des demandes de bourse sont issues du système d'information de la direction générale des finances publiques, en application du II de l'article 114-8 du CRPA. L'ensemble des données est conservé jusqu'à l'expiration d'un délai d'un an après la fin de la dernière année scolaire dans un établissement du second degré.

Destinataires des données

Les personnels de l'établissement de votre enfant, ceux des services départementaux de l'Education Nationale et des services académiques, ceux du ministère et ceux des collectivités territoriales (commune, département, région) peuvent accéder à certaines de vos données, dans la limite de ce qui est nécessaire à leurs missions.

Quels sont vos droits et comment les exercer ?

Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, de limitation définis par les articles 15, 16 et 18 du RGPD, ainsi que ceux prévus à l'article 85 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés auprès du chef d'établissement.

Pour l'exercice de votre droit d'opposition, défini par l'article 21 du RGPD, vous pouvez adresser votre demande au ministère, par courriel, à cette adresse : dgesco.protection-donnees@education.gouv.fr

Ce droit d'opposition ne s'applique pas pour la collecte et le traitement de données nécessaires aux fins de contrôle de l'obligation d'instruction.

Pour exercer vos droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données du ministère :

- par courriel, à dgd@education.gouv.fr
- au moyen du formulaire de contact en ligne : <http://www.education.gouv.fr/pid33441/nous-contacter.html#RGPD>
- ou par courrier postal, à : **Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse**
À l'attention du délégué à la protection des données (DPD)
110, rue de Grenelle
75357 Paris Cedex 07

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés ou que le traitement n'est pas conforme aux règles de protection des données, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) :

- au moyen du formulaire de contact en ligne : <https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil>
- ou par courrier postal, à : **Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés**
3 Place de Fontenoy
TSA 80715
75334 PARIS CEDEX 0

À l'occasion de ces démarches, il peut vous être demandé de communiquer d'autres informations permettant de prouver votre identité, par exemple la photocopie d'un titre d'identité portant votre signature.

Pour en savoir plus sur SIECLE : www.education.gouv.fr/siecle

FICHE INSCRIPTION EN CLASSE DE SECONDE R2025

IDENTITÉ DE L'ÉLÈVE

Nom de famille* (1) : Sexe* : F ☐ M ☐
 Nom d'usage (2) : Né(e) le* : __ / __ / __
 Prénom 1* (3) : Prénom 2 : Prénom 3 :
 Pays de naissance* : Département de naissance* (4) : __ __ __
 Commune de naissance* (4) :
 Nationalité*
 L'élève habite* (5) :
 Chez.....

Ou possède sa propre adresse

Code postal : __ __ __ __ Commune :

@ Mail de l'élève :

☎ Portable de l'élève :

(1) Nom de famille : nom de naissance, obligatoire (2) Nom d'usage : à compléter si différent du nom de famille, par ex. nom d'époux/épouse
 (3) Prénoms : dans l'ordre de l'état civil (4) Département (ex : 075) et commune de naissance : pour les élèves nés en France
 (5) L'élève habite : n'indiquer qu'un seul responsable parmi les représentants légaux ou la personne en charge, même si l'élève habite chez ses deux parents, ensemble ou séparément ; sinon indiquer la propre adresse de l'élève

ÉTABLISSEMENT D'ORIGINE
2024/2025

NOM :

VILLE :

Année précédente	Classe d'origine (préciser EURO le cas échéant)	LVA	LVB	Etes-vous titulaire de l'attestation scolaire de sécurité routière niveau 2 (ASSR2) (1) ? ☐ OUI ☐ NON
2024/2025				Etes-vous titulaire du brevet Prévention et secours civique (PCS1) (1) ? ☐ OUI ☐ NON

REDOUBLEMENT (1) : ☐ OUI ☐ NON

RÉGIME (1) : ☐ EXTERNE ☐ DP

LANGUES VIVANTES :

LV A : ANGLAIS

LV B (1) : ☐ ALLEMAND ou ☐ ESPAGNOL

Affectation en section euro LVA Anglais: ☐ OUI ☐ NON

1 OPTION FACULTATIVE POSSIBLE : , cocher la case de votre choix

- ☐ Théâtre (le vendredi après-midi) ☐ Latin ☐ Histoire des Arts
☐ LV C Grec Moderne ☐ LV C Portugais ☐ LV C Suédois

FICHE DE RENSEIGNEMENTS (suite)

Année scolaire : 2025/2026

Formation : Seconde Générale et Technologique Classe : 2nde GT

Les champs suivis d'un astérisque (*) sont obligatoires.

REPRÉSENTANTS LÉGAUXUn *représentant légal* détient l'autorité parentale sur l'élève mineur soit par nature (parents), soit sur décision de justice. Il peut accomplir tous les actes relatifs à la scolarité de l'élève.**Lien avec l'élève*** : **A contacter en priorité** : ☐Ce *lien* est à choisir parmi : mère, père, ascendant (grand-parent), fratrie (sœur, frère), autre membre de la famille (oncle, tante, cousin, etc.), tuteur, élève lui-même (pour les élèves majeurs), Aide Sociale à l'Enfance, éducateur, assistant familial, autre lien (ex. : beau-parent).**Nom de famille*** : **Civilité*** : Mme ☐ M. ☐**Nom d'usage** : **Prénom*** :**Profession ou catégorie socio-professionnelle*** : _ _ (pour déterminer le code correspondant à votre situation, voir page 4)**Adresse*** :
.....**Code postal*** : _ _ _ _ **Commune*** :**Pays*** : **@ Courriel** :**☎ Domicile** : **☎ Travail** : **☎ Portable** :J'accepte de transmettre mes adresse et courriel aux associations de parents d'élèves : ☐ de recevoir des SMS : ☐**Lien avec l'élève*** : **A contacter en priorité** : ☐**Nom de famille*** : **Civilité*** : Mme ☐ M. ☐**Nom d'usage** : **Prénom*** :**Profession ou catégorie socio-professionnelle*** : _ _ (pour déterminer le code correspondant à votre situation, voir page 4)**Adresse*** :
.....**Code postal*** : _ _ _ _ **Commune*** :**Pays*** : **@ Courriel** :**☎ Domicile** : **☎ Travail** : **☎ Portable** :J'accepte de transmettre mes adresse et courriel aux associations de parents d'élèves : ☐ de recevoir des SMS : ☐**PERSONNE EN CHARGE DE L'ÉLÈVE****A contacter en priorité** : ☐La *personne en charge*, lorsqu'elle existe, est différente des représentants légaux du cadre précédent : elle n'a pas l'autorité parentale sur l'élève mineur, elle héberge l'élève sur décision de justice ou avec l'accord des parents, et elle est responsable de l'obligation scolaire.**Lien avec l'élève*** : **Civilité*** : Mme ☐ M. ☐**Nom de famille*** :**Nom d'usage** : **Prénom*** :**Adresse*** :
.....**Code postal*** : _ _ _ _ **Commune*** :**Pays*** : **@ Courriel** :**☎ Domicile** : **☎ Travail** : **☎ Portable** :J'accepte de transmettre mes adresse et courriel aux associations de parents d'élèves : ☐ de recevoir des SMS : ☐

AUTRE PERSONNE À CONTACTER

Lien avec l'élève* : Civilité* : Mme ☐ M. ☐

Nom de famille* :

Nom d'usage : Prénom* :

☎ Domicile : ☎ Travail : ☎ Portable :

J'accepte de recevoir des SMS : ☐

ÉTUDE AUTOMATIQUE DU DROIT À BOURSE

Si vous avez la charge de l'enfant que vous inscrivez (nourriture, logement, habillement), nous pouvons étudier si vous avez **droit à une bourse pour son année scolaire**. Pour cela, remplissez ou modifiez les informations ci-dessous : les personnes en charge de votre dossier pourront alors récupérer automatiquement votre situation fiscale. Ainsi, vous n'aurez pas besoin de faire une demande de bourse à la rentrée et vous obtiendrez une réponse au cours du **premier trimestre de l'année scolaire**.

Si nous avons besoin d'informations complémentaires, nous vous contacterons.

☐ Oui, j'accepte l'étude automatique de mon droit à bourse

☐ Non, je refuse

Vous-même :

Nom de famille* (1) :

Nom d'usage (2) :

Prénom 1* (3) : Prénom 2 : Prénom 3 :

Date de naissance* : ____ / ____ / ____ Pays de naissance* :

Département de naissance* (4) : ____ Commune de naissance* (4) :

Vivez-vous en couple, sous le même toit, sans être ni marié(e) ni pacsé(e) (concubinage) ?

☐ Oui

☐ Non

Si oui, complétez la partie ci-dessous pour votre concubin(e) : votre concubin(e) paye ses impôts séparément, et pour l'étude du droit à bourse, il est nécessaire de récupérer également sa situation fiscale. Son accord est donc indispensable pour cette démarche.

Nom de famille de votre concubin(e)* (1) : Sa civilité* : Mme ☐ M. ☐

Son nom d'usage (2) :

Son prénom 1* (3) : Son prénom 2 : Son prénom 3 :

Sa date de naissance* : ____ / ____ / ____ Son pays de naissance* :

Son département de naissance* (4) : ____ Sa commune de naissance* (4) :

(1) Nom de famille : nom de naissance, obligatoire

(2) Nom d'usage : à compléter si différent du nom de famille, par ex. nom d'époux/épouse

(3) Prénoms : dans l'ordre de l'état civil

(4) Département (ex : 075) et commune de naissance : à compléter si vous êtes nés en France

Je certifie l'exactitude des informations renseignées ci-dessus.

Date : ____ / ____ / ____

Signature :

Merci de vous assurer de l'accord des autres personnes dont vous fournissez les coordonnées sur la fiche de renseignements et de les informer de l'utilisation qui sera faite par l'établissement de leurs données personnelles (précisée au verso de la notice d'inscription)

Professions et catégories socio-professionnelles - Codes à reporter en page 2, « représentants légaux »

Code	Libellé	Code	Libellé
AGRICULTEURS EXPLOITANTS		OUVRIERS	
10	Agriculteurs exploitants	62	Ouvriers qualifiés de type industriel
ARTISANS, COMMERÇANTS ET CHEFS D'ENTREPRISE		63	Ouvriers qualifiés de type artisanal
21	Artisans	64	Chauffeurs
22	Commerçants et assimilés	65	Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	67	Ouvriers non qualifiés de type industriel
CADRES ET PROFESSIONS INTELLECTUELLES		68	Ouvriers non qualifiés de type artisanal
31	Professions libérales	69	Ouvriers agricoles
33	Cadres de la fonction publique	RETRAITES	
34	Professeurs, professions scientifiques	71	Retraités agriculteurs exploitants
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles	72	Retraités artisans, commerçants, chefs d'entreprise
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise	74	Anciens cadres
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise	75	Anciennes professions intermédiaires
PROFESSIONS INTERMÉDIAIRES		77	Anciens employés
42	Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés	78	Anciens ouvriers
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social	PERSONNES SANS ACTIVITE PROFESSIONNELLE	
44	Clergé, religieux	81	Chômeurs n'ayant jamais travaillé
45	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique	83	Militaires du contingent
46	Professions intermédiaires administratives commerciales en entreprise	84	Elèves, étudiants
47	Techniciens	85	Personnes sans activité professionnelle < 60 ans (sauf retraités)
48	Contremaîtres, agents de maîtrise	86	Personnes sans activité professionnelle ≥ 60 ans (sauf retraités)
EMPLOYES			
52	Employés civils et agents de service de la fonction publique		
53	Policiers et militaires		
54	Employés administratifs d'entreprise		
55	Employés de commerce		
56	Personnels des services directs aux particuliers		

FICHE INTENDANCE LYCEE 2nde

NOM de l'élève ----- Prénom -----

Inscription en * ☐ 2nde

* Cocher la case correspondante

Responsable financier (paiement des frais scolaires, ...) :

NOM : ----- Prénom : -----

Adresse : -----

Téléphone : -----

Date et lieu de naissance du responsable financier : -----

Courriel du responsable financier : -----

Choix du régime et du mode de paiement :

Je soussigné(e), Nom ----- Prénom : -----

déclare

- ☐ inscrire
☐ ne pas inscrire

mon enfant, Nom ----- Prénom ----- , à la demi-pension (*).

Je souhaite régler mes factures

- ☐ Prélèvement (remplir la fiche de prélèvement)
☐ paiement par internet (via les téléservices, cf page 2)
☐ par virement direct sur le compte bancaire du lycée indiqué sur la facture de demi-pension
☐ autres moyens (chèques ou espèces)

Date et signature,

Le choix définitif du forfait DP (forfait 3, 4 ou 5 jours) devra être fait la semaine suivant la rentrée (*) lorsque vous aurez pris connaissance de l'emploi du temps de votre enfant.

* : Inscription par défaut : 4 jours (lundi, mardi, jeudi, vendredi).

Dans tous les cas, joindre un RIB récent (remboursements éventuels, voyages...).

MODALITES DE REGLEMENT

Paie ment par internet :

Vous pouvez opter pour un paiement en ligne via les téléservices.

Se connecter à <https://teleservices.education.gouv.fr> en indiquant vos identifiant et mot de passe Educonnect fournis par le collège (public) ou par le lycée.

Après la connexion, choisissez "paiement des factures" parmi les services proposés à gauche de l'écran.

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

Référence unique du mandat :

Mandat valable pour le paiement de toutes les prestations dues à l'établissement (restauration, voyages...)

En signant ce formulaire, vous autorisez LYCEE GENERAL VICTOR HUGO à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de LYCEE GENERAL VICTOR HUGO.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé(e) par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

IDENTIFIANT CREANCIER SEPA

FR23ZZZ567337

NOM ET PRENOM DE L'ELEVE :

DESIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER

Nom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Pays :

DESIGNATION DU CREANCIER

Nom :

LYCEE GENERAL VICTOR HUGO

Adresse :

16 rue Défense Passive

BP 86210

Code postal :

14066

Ville :

CAEN CEDEX 4

Pays :

FRANCE

DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER

IDENTIFICATION INTERNATIONALE (IBAN)

IDENTIFICATION INTERNATIONALE DE LA BANQUE (BIC)

Type de paiement :

Paiement récurrent / répétitif :

☐

Paiement ponctuel :

☐

Signé à :

Signature :

Le (JJ/MM/AAAA) :

DESIGNATION DU TIERS DEBITEUR POUR LE COMPTE DUQUEL LE PAIEMENT EST EFFECTUE (SI DIFFERENT DU DEBITEUR LUI-MÊME ET LE CAS ECHEANT) :

Nom du tiers débiteur :

JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE (au format IBAN/BIC)

Rappel :

En signant ce mandat, j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par LYCEE GENERAL VICTOR HUGO. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je réglerai le différend avec LYCEE GENERAL VICTOR HUGO.

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

REGLEMENT DES REMISES D'ORDRE DANS LES SERVICES DE RESTAURATION ET D'HEBERGEMENT DES EPLE NORMANDS 2018

Les remises d'ordre de plein droit :

- Stage en entreprise ;
- Participation à une sortie pédagogique ou voyage scolaire organisé par l'établissement pendant le temps scolaire lorsque le lycée ne prend pas en charge la restauration ou l'hébergement durant tout ou partie de la sortie ou du voyage ;
- Fermeture du service de restauration ou d'hébergement pour cas de force majeure ou sur décision du chef d'établissement ;
- Exclusion définitive ou renvoi temporaire à partir du 1^{er} jour ou retrait de l'établissement sur invitation de l'administration ;
- Période de suspension de cours lorsque l'EPLE est centre d'examen et n'est pas en capacité d'accueillir les élèves ;
- Changement d'EPLE ou arrêt de la scolarité ;
- Décès de l'élève.

Les remises d'ordre accordées sous conditions, à la demande expresse des familles :

- Intempéries avec annulation des transports scolaires ;
- Absence pour maladie ou accident supérieure à 15 jours consécutifs et sur présentation d'un justificatif visé par le chef d'établissement ;
- Absence pour raison familiale supérieure à 15 jours et sur production d'un justificatif, à l'appréciation du chef d'établissement ;
- Pratique d'un jeûne prolongé lié à la pratique d'un culte, à condition de prévenir 15 jours avant le début et d'en préciser la fin ;
- Journée du citoyen sur présentation d'un justificatif ;
- Changement de forfait ou de régime en cours de période pour raison dûment justifiée (régime alimentaire, changement de domicile) ;

Les lycées agricoles procèdent à un abattement de 30% sur le montant de la remise d'ordre en cas de période de stage.



SAVEZ-VOUS QUE VOUS POUVEZ DEMANDER L'ÉTUDE AUTOMATIQUE DE VOTRE DROIT À BOURSE DÈS L'INSCRIPTION DE VOTRE ENFANT ?

JE PEUX FAIRE CETTE DEMANDE SI...

J'ai la **charge effective et permanente** de l'enfant que j'inscris (nourriture, logement, habillement) et je déclare cet enfant à charge fiscale.

QUELS SONT LES AVANTAGES ?

- ✓ Je n'aurai pas besoin de déposer une demande de bourse à la rentrée scolaire.
- ✓ Mon droit à bourse sera étudié automatiquement à **chaque rentrée scolaire**, sans avoir de démarche à réaliser.
- ✓ Je pourrai **retirer mon consentement** à tout moment si je le souhaite.

Dans ce cas, je devrai déposer une demande de bourse à chaque rentrée scolaire, par le service en ligne Bourses ou par le formulaire papier.

COMMENT FAIRE CETTE DEMANDE ?

Je peux demander l'étude automatique de mon droit à bourse quand **j'inscris ou réinscris mon enfant** dans un collège ou un lycée public en ligne sur teleservices.education.gouv.fr ou par la fiche de renseignements papier fournie par l'établissement.

QUELLES INFORMATIONS SONT NÉCESSAIRES ?

- ✓ Je donne **mon consentement** à l'étude automatique du droit à bourse.
- ✓ Je renseigne les **données d'état civil** nécessaires (nom, prénoms, date et lieu de naissance).

Il est important de renseigner attentivement toutes les données d'état civil : les nom et prénoms doivent correspondre à ceux figurant sur l'avis d'imposition pour permettre la récupération des données fiscales.

- ✓ Si je suis en concubinage, je renseigne les données d'état civil de **mon concubin ou ma concubine** (nom, prénoms, date et lieu de naissance).

Pour plus d'informations : <https://www.education.gouv.fr/les-bourses-de-college-et-de-lycee-326728>

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

BAREME DES BOURSES NATIONALES D'ETUDES DE SECOND DEGRE DE LYCEE

Année scolaire 2025-2026

Barème d'attribution des bourses de lycée 2025-2026

Année de référence des revenus : 2024

Plafonds de ressources du foyer à ne pas dépasser Revenu fiscal de référence de l'avis d'imposition 2025 sur les revenus de 2024						
Nombre d'enfants à charge	Echelon 1	Echelon 2	Echelon 3	Echelon 4	Echelon 5	Echelon 6
1	21 611	17 107	14 529	11 718	7 282	2 846
2	23 272	18 664	15 849	12 781	8 092	3 401
3	26 596	21 774	18 491	14 913	9 710	4 507
4	30 753	24 887	21 133	17 044	11 327	5 612
5	34 908	29 553	25 095	20 240	13 755	7 271
6	39 897	34 217	29 059	23 437	16 184	8 929
7	44 883	38 884	33 022	26 631	18 611	10 590
8 ou plus	49 870	43 552	36 985	29 826	21 039	12 248
Montant annuel de la bourse	495 €	609 €	720 €	831 €	939 €	1 053 €

Les élèves fréquentant une classe de niveau collège dans un lycée ou un EREA bénéficieront d'une bourse de lycée.

Montant annuel de la bourse au mérite (*)	402 €	522 €	642 €	762 €	882 €	1002 €
---	-------	-------	-------	-------	-------	--------

(*) attribuée aux élèves boursiers de lycée ayant obtenu une mention Bien ou Très bien au diplôme national du brevet engagés dans un cycle d'enseignement conduisant au baccalauréat ou au certificat d'aptitudes professionnelles

Montant annuel de la prime d'internat (accordée aux élèves boursiers internes)	327 €	396 €	465 €	534 €	603 €	672 €
---	-------	-------	-------	-------	-------	-------

Montant de la prime d'équipement accordée aux élèves boursiers inscrits pour la première fois en première année de certaines spécialités de formation (liste déterminée par arrêté) : **341,71 €**

FICHE D'URGENCE A L'ATTENTION DES PARENTS

 Nom de l'établissement **Lycée Victor HUGO**

 Année scolaire : **2025 / 2026**

Nom : Prénom :

Classe : Date de naissance :

 Nom et adresse des parents ou du représentant légal :

 N° et adresse du centre de sécurité sociale :

 N° et adresse de l'assurance scolaire :

2. N° du travail du responsable légal 1 : N° de portable :

3. N° du travail du responsable légal 2 : N° de portable :

4. Nom et N° de téléphone d'une personne susceptible de vous prévenir :

5. N° de l'élève :

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.

- **Merci de joindre obligatoirement la photocopie des vaccinations de votre enfant**
- **Au cours de l'année scolaire écoulée, votre enfant a-t-il bénéficié d'un P.A.I. (Projet d'Accueil Individualisé pour raison médicale) ? ou tout autre dispositif d'aménagement.....**
- Si oui, veuillez joindre sous pli cacheté à l'intention de l'infirmière de l'établissement.

Observations particulières que vous jugerez utiles de porter à la connaissance de l'établissement (allergies, traitements en cours, précautions particulières à prendre...)

 Nom, adresse et n° de téléphone du médecin traitant :

Date et signature des parents

DOCUMENT NON CONFIDENTIEL à remplir par les familles à chaque début d'année scolaire.
 Si vous souhaitez transmettre des informations confidentielles, vous pouvez le faire sous enveloppe fermée à l'intention du médecin ou de l'infirmière de l'établissement.